Le Choletais
L'audace pour réussir

Le 14 Mai 2019

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT

Service Urbanisme Prévisionnel et Opérationnel - Habitat

N/réf : EDC/MG

Objet : Mise à jour des Plans Locaux d'Urbanisme de Cholet, Le May-sur-Èvre, Nuaillé et Trémentines

ARRETE n° 2019/19

Le Président de l'Agglomération du Choletais,

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-1,

- Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 153-60, R. 151-51, R. 151-53 et R. 153-18,

- Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Ville de Cholet et de sa commune associée du Puy-Saint-Bonnet approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 9 mai 2005,

- Vu le PLU de la commune du May-sur-Èvre approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 27 novembre 2008,

- Vu le PLU de la commune de Nuaillé approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 8 novembre 2013,

- Vu le PLU de la commune de Trémentines approuvé par délibération du Conseil de Communauté de l'Agglomération du Choletais (AdC) en date du 17 juillet 2017,

- Vu l'arrêté préfectoral DIDD – 2019 n°64, en date du 27 février 2019 portant création de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) sur le territoire de l'Agglomération du Choletais sur les communes de Cholet et sa commune associée du Puy-Saint-Bonnet, du May-sur-Èvre, de Nuaillé et Trémentines,

- Considérant que les SIS doivent être annexés aux documents d'urbanisme des communes concernées,

ARRETE

Article 1 : Les PLU de la Ville de Cholet et de sa commune associée du Puy-Saint-Bonnet, du May-sur-Èvre, de Nuaillé et de Trémentines sont mis à jour à la date du présent arrêté par ajout des pièces suivantes aux annexes :

.../...

- l'arrêté préfectoral DIDD – 2019 n°64 portant création de SIS sur le territoire de l'Agglomération du Choletais, sur les communes de Cholet, le May-sur-Èvre, Nuaillé et Trémentines,

- le dossier relatif aux SIS propres à chacune des communes tel qu'annexé à l'arrêté préfectoral précité.

Ces pièces sont annexées au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché pendant un mois :

- à l'Hôtel d'Agglomération du Choletais / Hôtel de Ville de Cholet,

- en Mairie des communes du May-sur-Èvre, de Nuaillé et de Trémentines.

Il sera transmis au Préfet pour notification aux services concernés.

Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Président de l'Agglomération du Choletais
Député honoraire

RECU LE
15 MAI 2019
SOUS-PREFECTURE
DE CHOLET

REÇU le
06 MARS 2019
D.R.E.A.L G.S. Angers

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

DIRECTION DE L'INTERMINISTÉRIALITÉ
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Bureau des Procédures Environnementales et Foncières

Installation classée pour la protection de l'environnement

Le Préfet de Maine-et-Loire,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

Arrêté préfectoral DIDD – 2019 n° 64 portant création de secteurs d'information sur les sols sur le territoire de la **communauté d'agglomération du choletais** sur les communes de Cholet, le May-sur-Evre, Nuaillé et Trémentines

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L.556-2, L. 125-6 et L.125-7, R. 125-41 à R.125-47,

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de secteurs d'information sur les sols (SIS),

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS,

Vu le rapport de l'inspection des installations classées du 7 décembre 2018 proposant la création de SIS sur les communes de Cholet, le May-sur-Evre, Nuaillé et Trémentines,

Vu l'avis émis par le conseil de communauté d'agglomération du choletais lors de la délibération du 10 octobre 2018,

Vu l'information des propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols par courriers du 21 juin 2018,

Vu l'absence d'observations du public recueillies entre le 21 juin 2018 et le 21 juillet 2018,

Vu la présentation du dossier en conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) le 31 janvier 2019,

Considérant que les activités exercées par les sociétés SAMSIC, DYNALEC DIST, YARA, CHOLET BUS, POINT P TROUILLARD, MORELLET-GUERINEAU et la présence de l'ancienne usine à gaz de Cholet et des anciennes décharges d'ordures ménagères de Nuaillé et du May-sur-Evre sont à l'origine de pollution des sols,

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 – GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du code de l'environnement, les secteurs d'information sur les sols suivants sont créés :

<u>sur la commune de Cholet</u>

- SIS n°49SIS05782 relatif au site SAMSIC,
- SIS n°49SIS07017 relatif au site CHOLET BUS,
- SIS n°49SIS05792 relatif au site DYNALEC DIST,
- SIS n°49SIS05851 relatif au site POINT P TROUILLARD,
- SIS n°49SIS05847 relatif au site de l'ancienne usine à gaz de Cholet,
- SIS n°49SIS07588 relatif au site de l'école Saint Joseph (pollution de l'ancienne fabrique de jouets MORELLET-GUERINEAU)

<u>sur la commune de le May-sur-Evre</u>

- SIS n°49SIS07567 relatif au site de l'ancienne décharge d'ordures ménagères du May-sur-Evre,

<u>sur la commune de Trémentines</u>

- SIS n°49SIS06698 relatif au site YARA,

<u>sur la commune de Nuaillé</u>

- SIS n°49SIS07570 relatif au site de l'ancienne décharge d'ordures ménagères de Nuaillé,

Ces Secteurs d'Informations des Sols sont annexés au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 2 – URBANISME

Les secteurs d'information sur les sols sont annexés au plan local d'urbanisme ou au document d'urbanisme en tenant lieu ou à la carte communale.

ARTICLE 3 – SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Conformément aux dispositions de l'article R125-45, les secteurs d'information sur les sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site internet: http://www.georisques.gouv.fr

ARTICLE 4 – NOTIFICATION ET PUBLICITÉ

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et au président de la communauté d'agglomération du choletais compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un ou des secteurs d'information sur les sols mentionnés à l'article 1. Il est également transmis à la chambre départementale des notaires.

Il est affiché pendant un mois aux sièges des mairies et de la communauté d'agglomération du choletais.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département de Maine-et-Loire. Mention de cet arrêté et des modalités de consultation sont insérées dans un journal diffusé en Maine-et-Loire.

ARTICLE 5 – DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

En application de l'article L221-8 du code des relations entre le public et l'administration, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires ou instituant d'autres formalités préalables, une décision individuelle expresse est opposable à la personne qui en fait l'objet au moment où elle est notifiée.

En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Nantes ne peut être saisi que par voie de recours formé contre une décision, et ce, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

En application de l'article R421-5 du code de justice administrative, les délais de recours contre une décision administrative ne sont opposables qu'à la condition d'avoir été mentionnés, ainsi que les voies de recours, dans la notification de la décision.

ARTICLE 6 – APPLICATION

Monsieur le secrétaire général de la préfecture de Maine-et-Loire, Monsieur le sous-préfet de Cholet, Messieurs les maires de Cholet, le May-sur-Evre, Nuaillé et Trémentines, Monsieur le président de la communauté d'agglomération du choletais, Madame la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région des Pays de la Loire et tout agent de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Angers, le 27 FEV. 2019

Pour le préfet et par délégation
le secrétaire général

Pascal GAUCI

GÉORISQUES

Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	49SIS05782
Nom usuel	SAMSIC
Adresse	10 rue de la Blanchardière
Lieu-dit	
Département	MAINE-ET-LOIRE - 49
Commune principale	CHOLET - 49099
Caractéristiques du SIS	Le terrain se situe dans la commune de Cholet,sur une parcelle cadastrale en zone UY du PLU de la ville CHOLET, réservée à l' implantation d'activités industrielles, artisanales ou commerciales et de dépôts qui ne seraient pas admis ou pas souhaitables dans les autres zones. Le site a été autorisé le 29 juillet 1988 à exercer des activités de décapage de métaux, ainsi que des activités de sablage, métallisation, application de peintures et dépôt de produits de traitement de bois. La société SAMSIC qui exploitait l'établissement depuis 2002, a notifié le 29 mars 2012, la mise à l'arrêt définitif des installations exploitées sur ce site. L'exploitant a transmis un mémoire de cessation d'activité le 11 février 2013.
Etat technique	Site en cours de traitement, objectifs de réhabilitation et choix techniques définis ou en cours de mise en oeuvre
Observations	Des investigations sur les sols réalisées en juillet 2012 mettaient en évidence une zone impactée en hydrocarbures au droit de l'ancienne cuve de fioul domestique (1 800 mg/kg de MS), une zone impactée par des solvants chlorés au droit des cuves de traitement de surface et de l'air de lavage, ainsi que la présence quasi-généralisée de teneurs significatives en éléments traces métalliques (arsenic, plomb, chrome, cuivre, nickel et zinc). La présence de solvants chlorés (dichlorométhane à 0,85 µg/l) était également identifiée dans les eaux souterraines, au droit du piézomètre Pz1 situé en amont/latéral hydraulique du site (pour un écoulement vers le nord-ouest), ainsi que des teneurs en arsenic, plomb, chrome et nickel légèrement supérieures aux valeurs de référence dans les eaux souterraines au droit du piézomètre Pz3 situé en aval hydraulique. En avril 2014, la zone impactée en hydrocarbures a fait objet d'une excavation. La zone impactée en solvants chlorés a été traitée d'avril à août 2014 par venting des gaz des sols et par extraction multiphase et stripping des eaux souterraines. Un contrôle de la qualité des sols et des eaux souterraines, réalisé en décembre 2014, a mis en évidence un impact résiduel en hydrocarbures dans les sols (1090 mg/kg MS) au niveau de la zone d'excavation de l'ancienne cuve de FOD, une teneur importante en dichlorométhane dans les sols de la zone traitement de surface (43,3 mg/kg MS), ainsi qu'un impact en composés organo-halogénés volatils (COHV) et en hydrocarbures aromatiques au droit d'un piézair. Dans les eaux souterraines, une teneur en chrome supérieure aux valeurs de référence a été mise en évidence au droit du Pz2 et des teneurs en arsenic, plomb, et nickel supérieures aux valeurs de référence (limite de potabilité) ont été identifiées sur les 3 piézomètres.

Le traitement par venting a été remis en place en décembre 2015.
Le maintien de l'usage industriel du site est prévu.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	49.0038	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=49.0038
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	PAL4901074	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=PAL4901074
Administration - DREAL	Base S3IC (Installations Classées)	63.2295	http://gidic.dgpr.i2/sigic/sigic/fichierT.php?base=63&numero=2295

Sélection du SIS

Statut: Consultable

Critère de sélection: Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde: 408522.0 , 6670396.0 (Lambert 93)

Superficie totale: 3224 m²

Perimètre total: 295 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
CHOLET	CS	255	27/05/2016

Documents

Cartographie

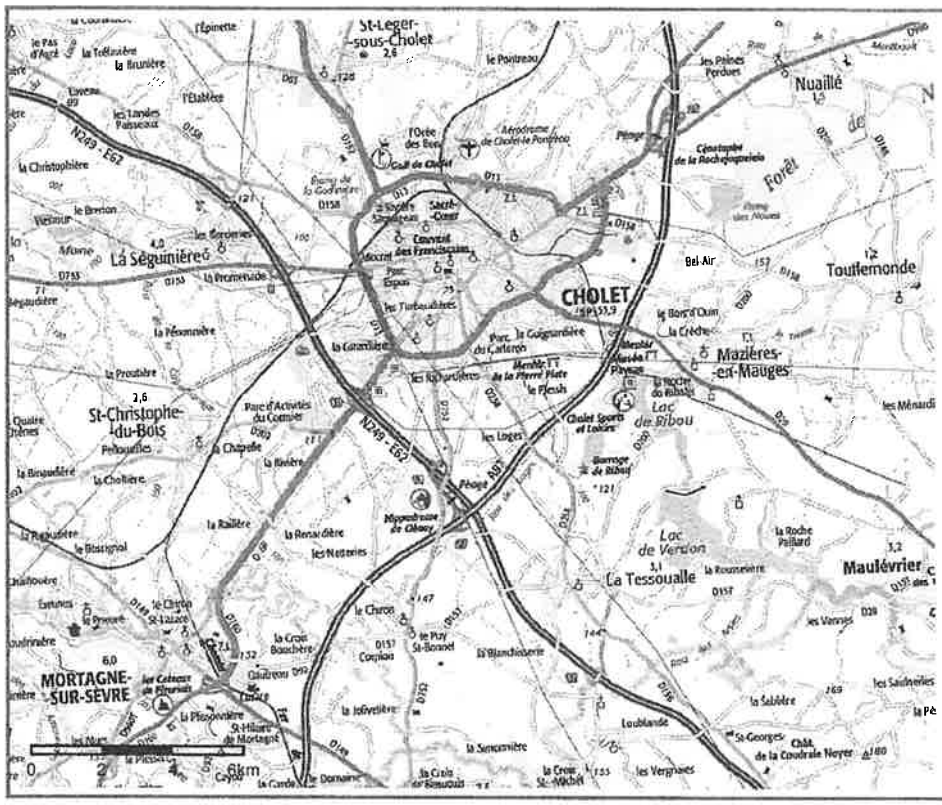

☐ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 49SIS05782

☐ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 49SIS05782

GÉORISQUES

Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	49SIS07017
Nom usuel	CHOLET BUS (ex Transports Publics du Choletais)
Adresse	1 rue Langeais
Lieu-dit	
Département	MAINE-ET-LOIRE - 49
Commune principale	CHOLET - 49099

Caractéristiques du SIS

Le site, d'une superficie de 5398m², se situe au 1 rue Langeais dans la commune de Cholet dans le département du Maine-et-Loire. Le site est implanté le long de la route D13 dans une zone industrielle.

L'exploitant a bénéficié initialement d'un récépissé de déclaration de la préfecture de Maine-et-Loire le 1er juillet 1974 au nom de "Transports Urbains" de Cholet pour l'exploitation d'un garage et d'un poste de distribution de carburant. Puis déclaré en 2002 sous la dénomination Société Cholet Bus.

L'exploitant a notifié sa cessation d'activités le 11 mai 2017 et le site est destiné à un usage de parking aérien.

Etat technique

Site "banalisable" (pour un usage donné), pas de contrainte particulière après diagnostic, ne nécessite pas de surveillance

Observations

1 - État des lieux

En septembre 2014, un diagnostic du sol à été réalisé par un bureau d'études. Ce diagnostic à mis en évidence des teneurs en hydrocarbures entre 675 et 1500mg/kg de MS sur trois zones (parking, piste de distribution et à proximité de la cuve de gazole)

2 - Remise en état et réhabilitation

En 2014, les cuves de gazole enterrées et d'huiles usagées semi-enterrée ont été inertées et la cuve d'huiles usagées aérienne a été démantelée et traitée. En 2015, il y a eu excavation des terres polluées (378,82 tonnes).

3 - Mesures après travaux

Après les travaux, des mesures ont été réalisées en parois et fond de fouille des trois zones (parking, piste de distribution, cuve de gazole). Elles sont inférieures à 50mg/Kg de MS sauf en deux points de l' ancienne zone de station service sud et est: 400 et 190mg/Kg de MS. La remise en état est donc réalisée conformément à l'objectif de réhabilitation à savoir un usage industriel.

4 - Recommandation

Pas de recommandations particulières pour l'usage actuel ou usage industriel. Une incertitude persiste sur la présence éventuelle de

pollution au Nord de la cuve laissée en place et inertée sous les bureaux préfabriqués.

En cas de changement d'usage notamment, des nouvelles investigations devront être réalisées pour s'assurer de la compatibilité du terrain avec l'usage projeté.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	49.0062	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=49.0062

Sélection du SIS

Statut: Consultable

Critère de sélection: Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde: 407032.0 , 6670751.0 (Lambert 93)

Superficie totale: 5398 m²

Perimètre total: 345 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire: 04/04/2018

Commune	Section	Parcelle	Date génération
CHOLET	AY	90	04/07/2017

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Localisation zones de travaux		Non

Cartographie

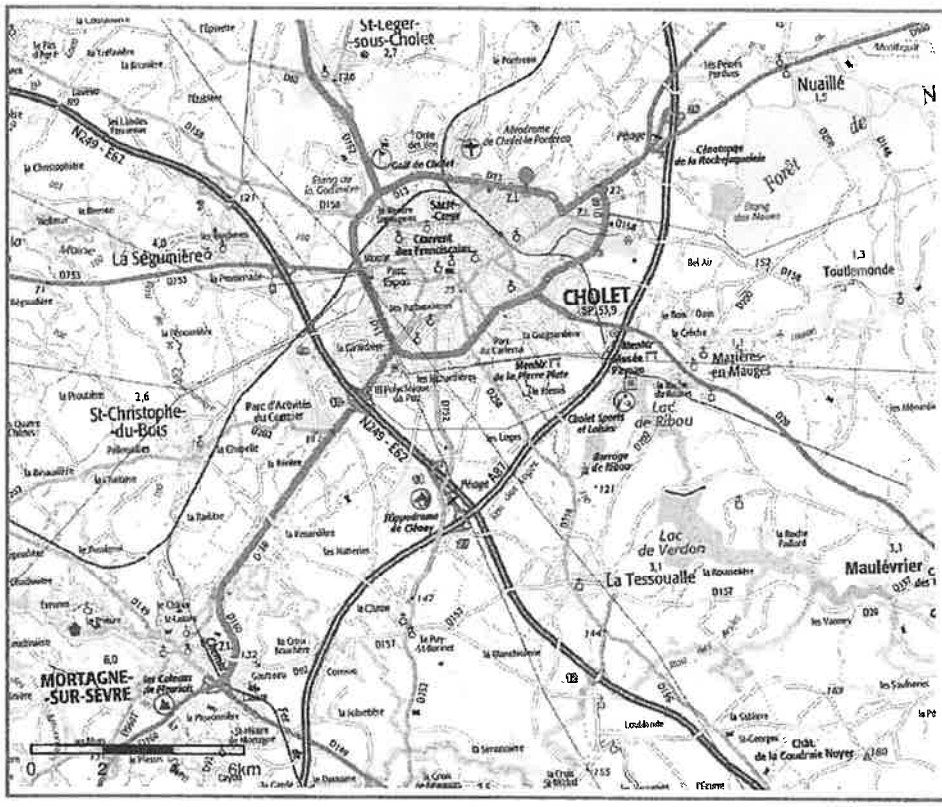

☐ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 49SIS07017

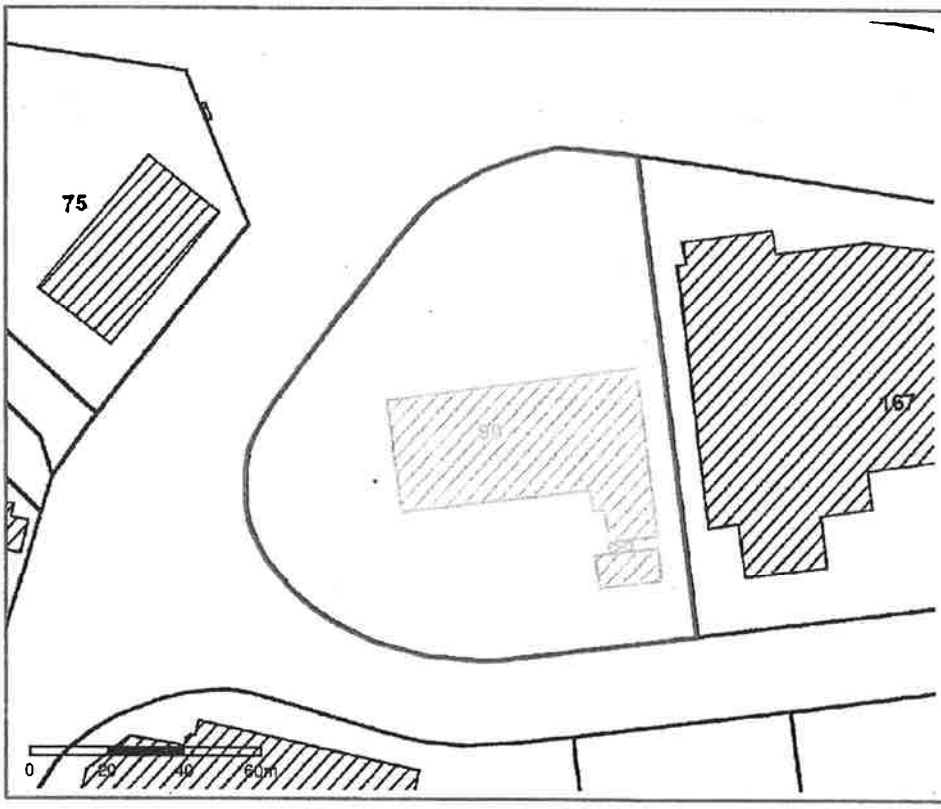

☐ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 49SIS07017

GÉORISQUES

Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	49SIS05792
Nom usuel	DYNALEC DIST (enseigne E. LECLERC)
Adresse	1 avenue du maréchal Koening
Lieu-dit	
Département	MAINE-ET-LOIRE - 49
Commune principale	CHOLET - 49099
Caractéristiques du SIS	Les installations du site se situe dans une zone d'activités à caractère commercial à Cholet. Le site était une ancienne station service exploitée par la société SOCHODIS depuis 1992, puis à partir de 2009 par la société DYLANEC DIST. Les installations du site étaient classées pour les rubriques : – 1435-2 : station service (volume annuel de distribution : 4203m³) soumise au régime de la déclaration avec contrôle périodique (DC) suite aux dernières évolutions de la nomenclature. La station avait trois postes de distribution; – 1432.2.b : stockage de carburant avec deux cuves compartimentées enterrées et à double paroi avec détection de fuite : une cuve (2 × 15m³ (compartiments vides) + 70m³ de gazole) et une cuve (2 × 40m³ SP 95 et SP98) L'exploitant a notifié la cessation d'activité au préfet en juin 2015. Cette activité a été transférée au 2, avenue Maréchal Koening. L'ancienne station service située au 1, avenue du Maréchal Koening a été démantelée et transformée en zone de stationnement sur enrobé (parking).
Etat technique	Site "banalisable" (pour un usage donné), pas de contrainte particulière après diagnostic, ne nécessite pas de surveillance
Observations	Un diagnostic des sols, réalisé en mars 2015, mettait en évidence un impact : - au niveau de la zone de dépotage et en bordure de la cuve enterrée de la cuve SP en hydrocarbures totaux et en Benzène Toluène Éthylbenzène Xylènes (BTEX). - et faiblement au niveau de la zone dépotage de la cuve enterrée de gazole en hydrocarbures totaux (35mg/Kg de MS). Les cuves ont été inertées et démantelées en septembre 2015. Suite aux travaux d'excavation des terres au niveau de la zone de dépotage de l'essence sans-plomb, une mesure des teneurs résiduelles a été effectuée en septembre 2015 en bordure de fouille et en fond de fouille ainsi que sur les terres excavées. Les résultats des analyses de sols après travaux montrent des valeurs en hydrocarbures totaux de 16mg/Kg en PF1 (paroi de fouille 1) et de 507mg/Kg en PF3 (paroi sud de fouille) et 43 mg/Kg en PF4 ; pour PF2 et fond de fouille (FF) les valeurs sont inférieures aux limites de quantification. Les hydrocarbures volatils et les BTEX ne dépassent pour aucun des points de sondage les limites de quantification.

Le bureau d'études a conclu a une contamination résiduelle diffuse en paroi sud de la fouille de terrassement pour les hydrocarbures totaux. Au regard de l'usage futur envisagé (parking), jugé peu sensible, le site a été remis en état par l'exploitant tel que stipulé à l'article R512-66-1 du code de l'environnement (usage futur du site comparable à celui de la dernière période d'exploitation de l'installation).

Il convient de conserver la mémoire sur la zone de contamination diffuse notamment pour la gestion des déblais éventuels en cas de travaux ultérieurs dans la zone.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	PAL4900966	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=PAL4900966
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	49.0048	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=49.0048
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base S3IC (Installations Classées)	63.5525	http://gidic.dgpr.i2/sigic/sigic/fichierT.php?base=63&numero=5525

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques avérés
Commentaires sur la sélection	

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	407720.0 , 6668421.0 (Lambert 93)
Superficie totale	22202 m²
Perimètre total	1462 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire	02/01/2017

Commune	Section	Parcelle	Date génération
CHOLET	CW	71	02/01/2017
CHOLET	CW	73	02/01/2017

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Plan cadastral		Oui
Impacts		Oui

Cartographie

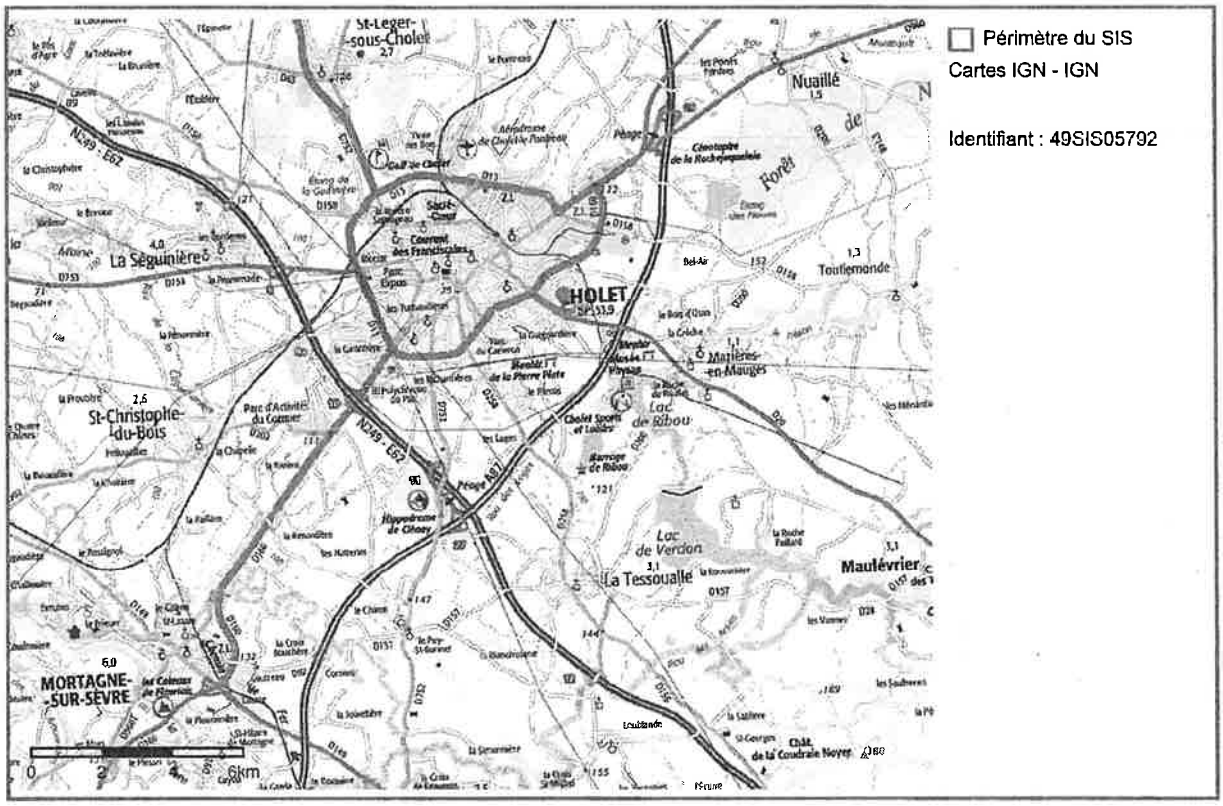

☐ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 49SIS05792

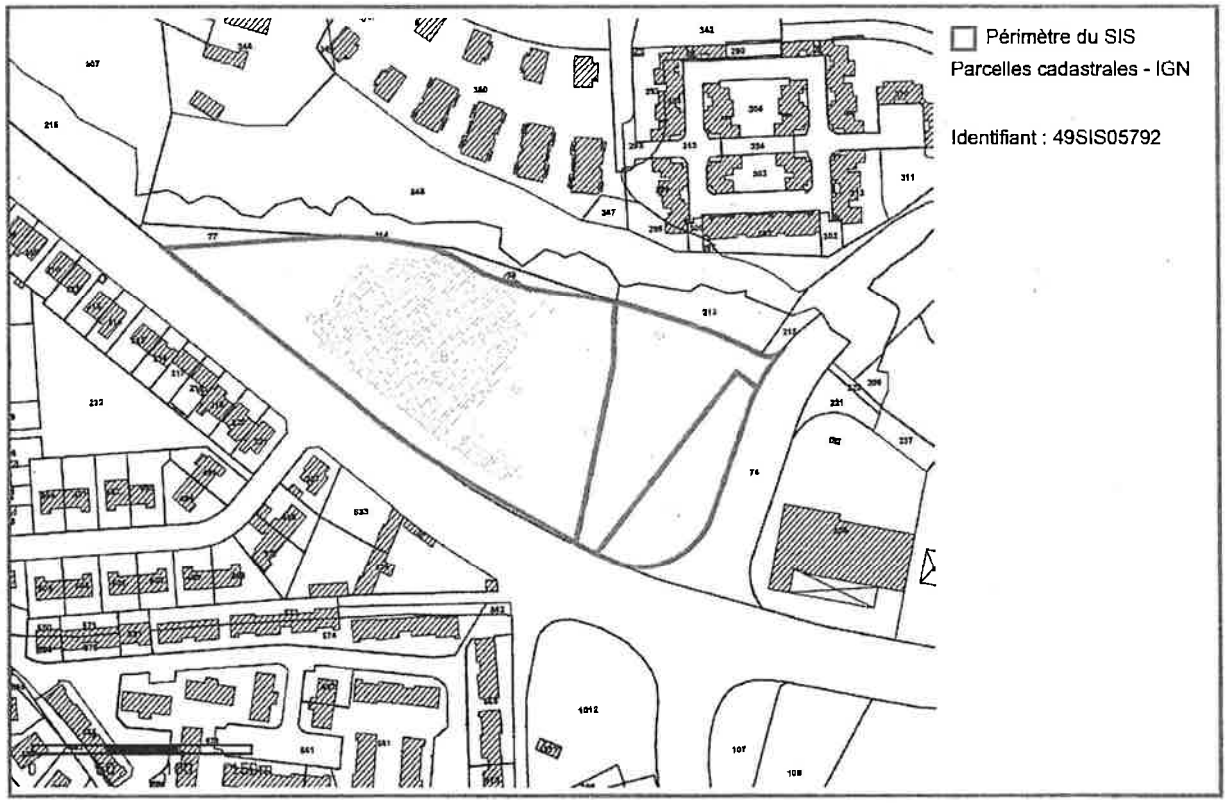

☐ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 49SIS05792

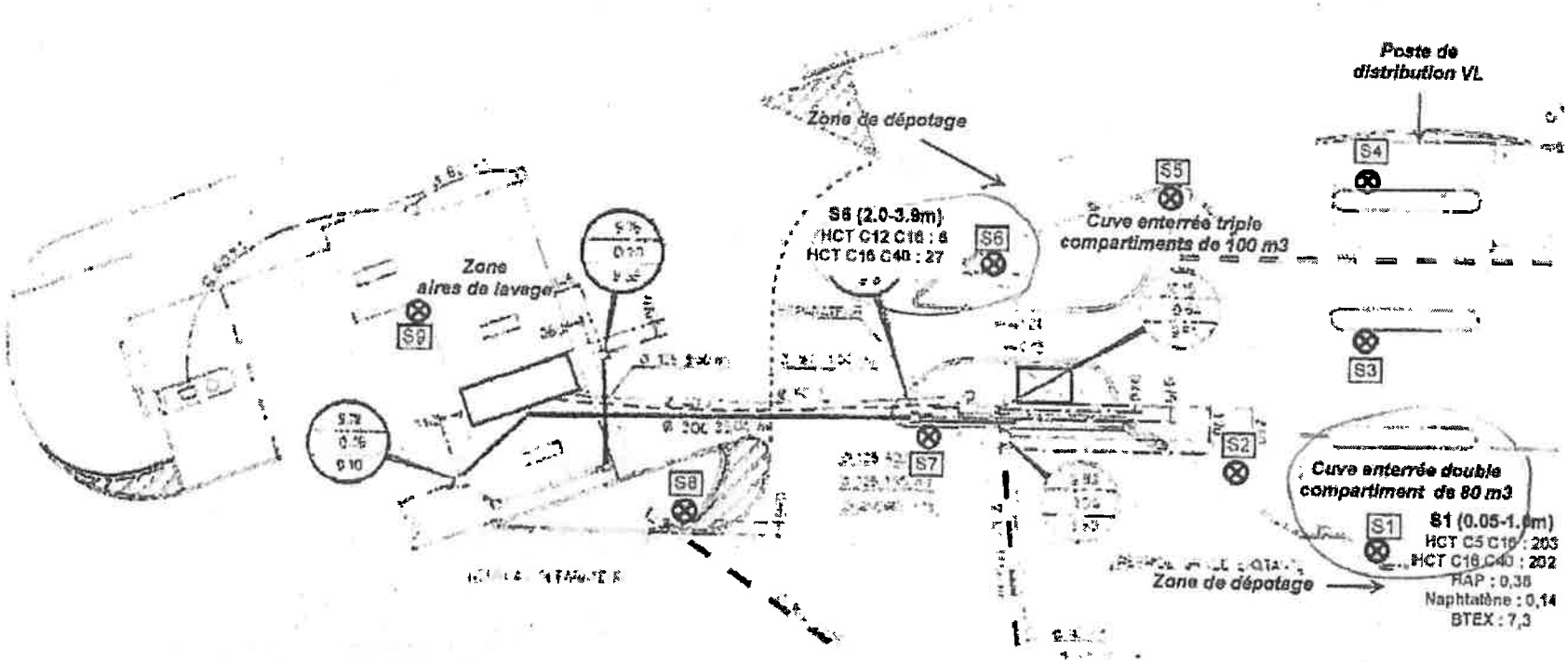

HCT C5-C40 : hydrocarbures totaux avec fractions (carbone 5 à 40)
HAP : hydrocarbures aromatiques polycycliques
BTEX : benzène, toluène, éthylbenzène, xylènes
As : Arsenic

Légende

S1 ⊗ Sondages de sol réalisés le 19/02/15

S9 (0.2-1.0m) As : 31 - Anomalies reconnues dans les sols en mg/kg MS

Source plan client – pas d'échelle

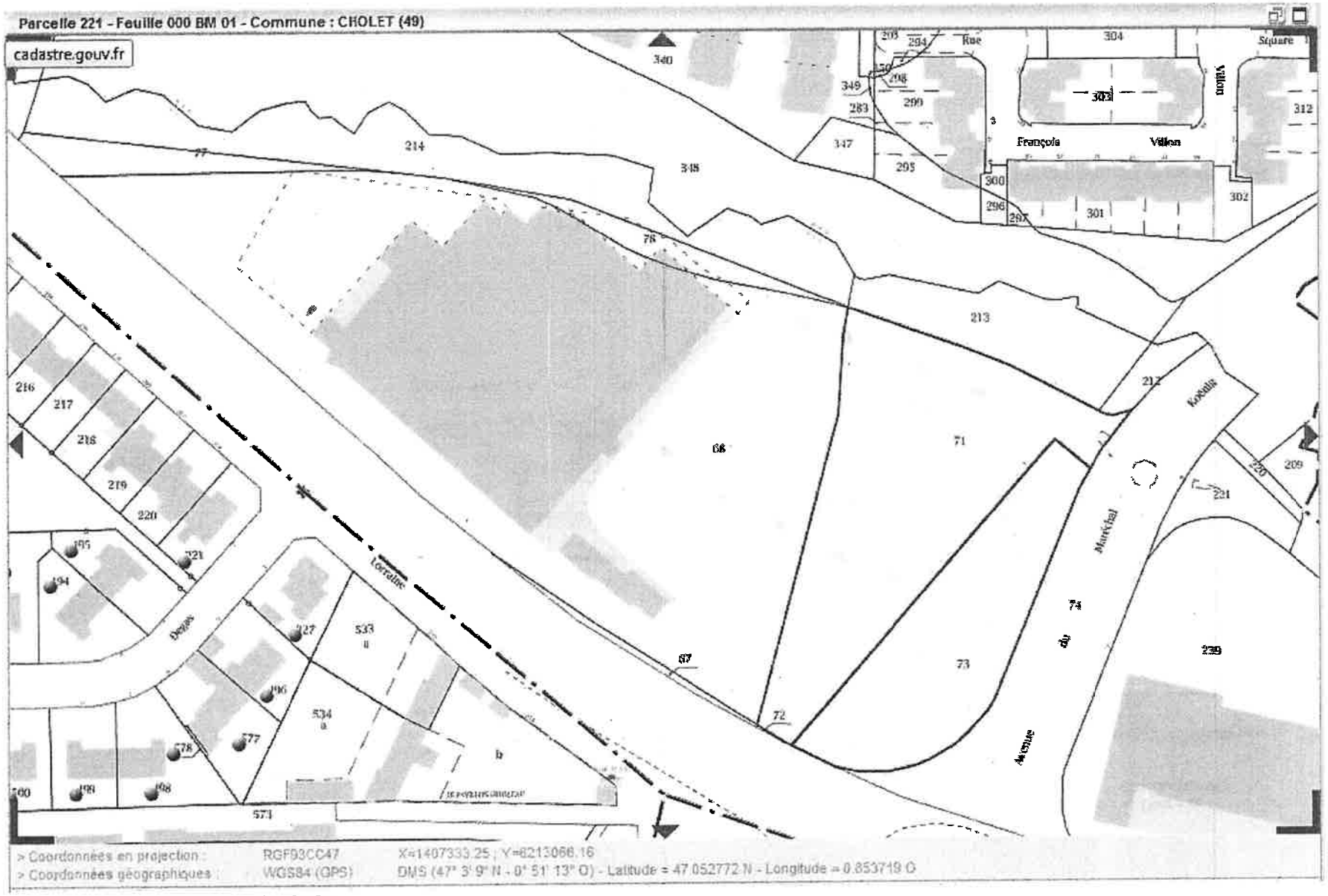

49SIS05792 DYNALEC DIST à Cholet

GÉORISQUES

Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	49SIS05851
Nom usuel	Point P Trouillard
Adresse	10 rue du Mans
Lieu-dit	
Département	MAINE-ET-LOIRE - 49
Commune principale	CHOLET - 49099

Caractéristiques du SIS

La société Point P trouillard a exercé des activités de négoce de bois et de mise en œuvre de produits de préservation du bois, sur son site situé 10 rue du Mans sur la commune de CHOLET, sous couvert d'un arrêté préfectoral d'autorisation en date du 30 août 2002. Avant, le site accueillait la société SIO Distribution exploitant une activité de négoce de bois avec traitement de bois.

En 2009, la société POINT P Trouillard a cessé définitivement ses activités sises zone industriel du Pin, à Beaucouzé. Cette mise à l'arrêt définitif a été notifiée le 27 juillet 2009 par la transmission d'un dossier de cessation d'activité. La cessation a été actée le 27 mai 2014.

Le site est implanté sur une parcelle répertoriée en zone UY (zone économique à dominante industrielle et commerciale) du PLU de la commune de Cholet.

Etat technique

Site évalué ou traité, ou en cours, avec restriction d'usage (SUP, ou autre)

Observations

Dans le cadre d'un réaménagement du secteur des cuves de traitement du bois et stockage de fioul (imperméabilisation de surface), des investigations de terrain ont été menées en 2002. Ces investigations des sols ont mis en évidence une zone contaminée par la présence de traces d'hydrocarbures, de tébuconazole (0,072 mg/kg MS), propiconazole (0,009 mg/kg MS) et cypermethrine (0,222 mg/kg MS). Les terres ont été excavées en avril 2002 et dirigées vers un centre de traitement agréé.

Dans le cadre de la cessation d'activités, des investigations de terrain ont été réalisées en 2009 et 2010. Elles ont révélé une pollution des sols aux abords du séparateur d'hydrocarbures (présence d'hydrocarbures) et de l'aire de bois traité (présence d'hydrocarbures et de pesticides). Concernant les hydrocarbures, les teneurs s'élevant à 792 et 904 mg/kg MS ont été analysées. Concernant les pesticides, des concentrations significatives de l'ordre de 2,6 mg/kg MS ont été détectées. Les terres reconnues souillées ont été excavées et envoyées vers le centre de traitement agréé. Les résultats d'analyse ne mettent plus en évidence de pollution par les produits de traitement de bois et les hydrocarbures.

Enfin, sur la quasi-totalité des sondages réalisés, il a été constaté la présence de remblais associés ponctuellement à des mâchefers. Les analyses effectuées sur certains sondages ont révélé la présence d'éléments traces métalliques (As, Cd, Cr, Hg, Pb et Zn) en

concentrations plus ou moins significatives et d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). D'après les éléments du dossier, ces matériaux (mâchefers) sont à priori généralisables à l'ensemble du site. Le terrain a été rehaussé par apport de matériaux divers sur une épaisseur variant de 1 à 2 m. Ce remblaiement est antérieur au début d'exploitation du site par la société Point P TROUILLARD.

Des recommandations et restrictions d'usage sur le terrain, anciennement exploité par POINT P TROUILLARD, 10 rue du Mans à CHOLET (parcelles 131 et 197, section CP), ont été proposées et formalisées dans un porter à connaissance transmis en 2014 à la communauté d'agglomération du choletais et du Maire de Cholet. Les recommandations et restrictions d'usage portent notamment sur l'usage des parcelles concernées, l'interdiction de mise à nu des remblais contenant des mâchefers, les travaux nécessitant l'excavation des terres, les précautions pour les tiers intervenant sur le site et l'encadrement des modifications d'usage.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	PAL4901103	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=PAL4901103
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	49.0026	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=49.0026
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base S3IC (Installations Classées)	63.3371	http://gidic.dgpr.i2/sigic/sigic/fichierT.php?base=63&numero=3371

Sélection du SIS

Statut: Consultable

Critère de sélection: Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde: 406792.0 , 6671068.0 (Lambert 93)

Superficie totale: 20774 m²

Perimètre total: 1628 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire: 11/03/2016

Commune	Section	Parcelle	Date génération
CHOLET	CP	131	11/03/2016
CHOLET	CP	197	11/03/2016

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Carte des sondages		Oui
Plan cadastral		Oui

Cartographie

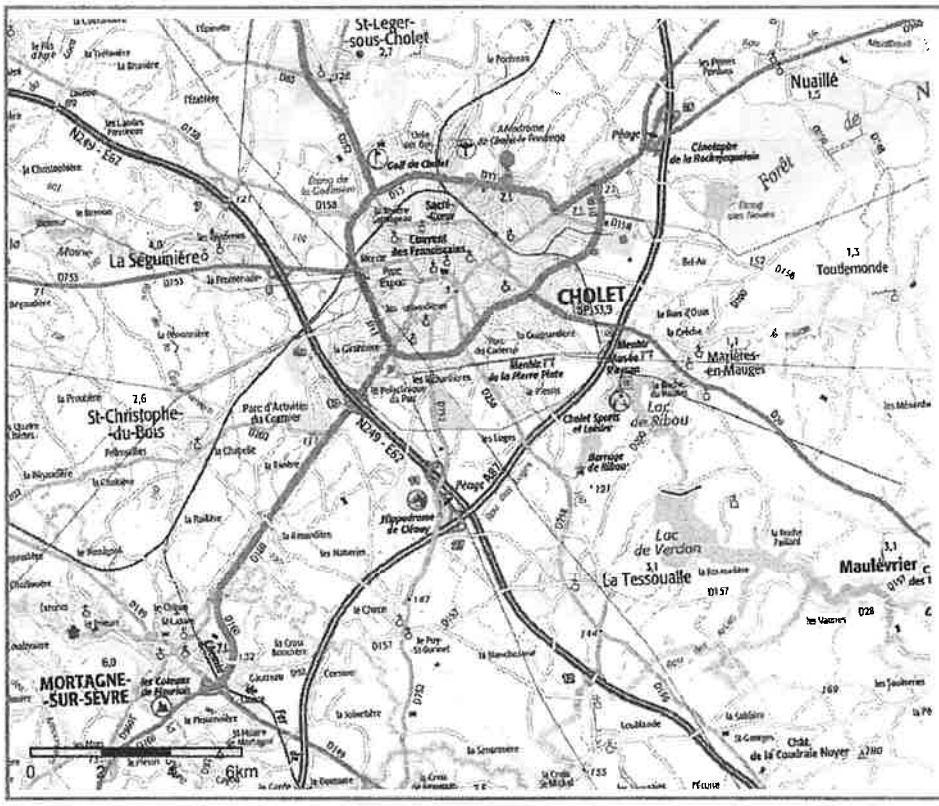

☐ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 49SIS05851

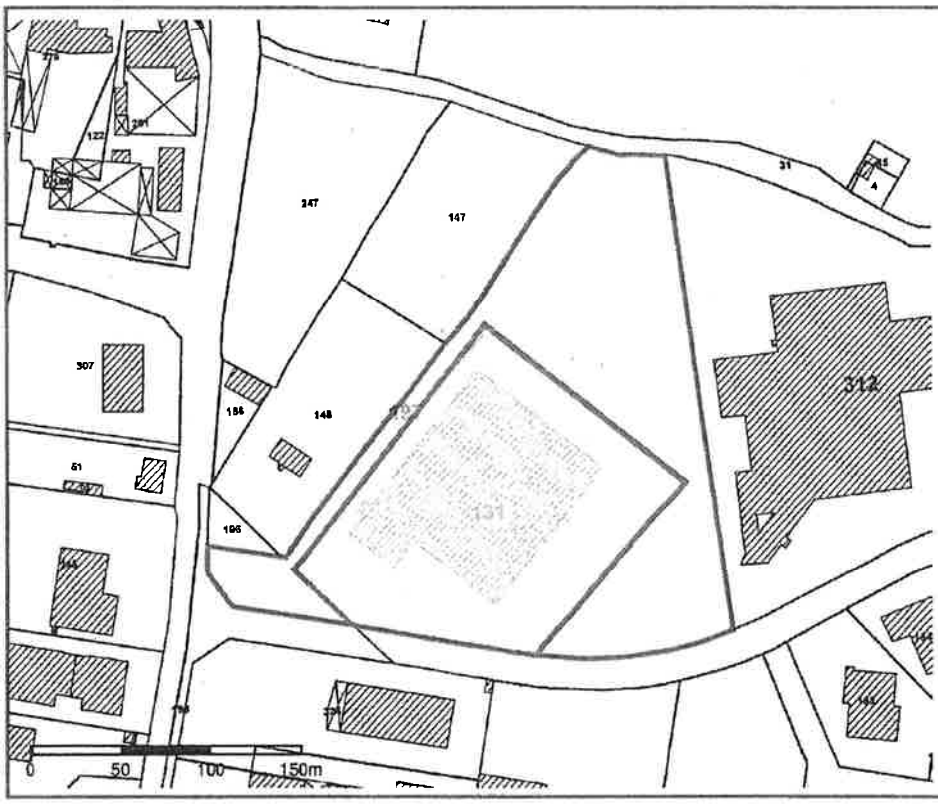

☐ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 49SIS05851

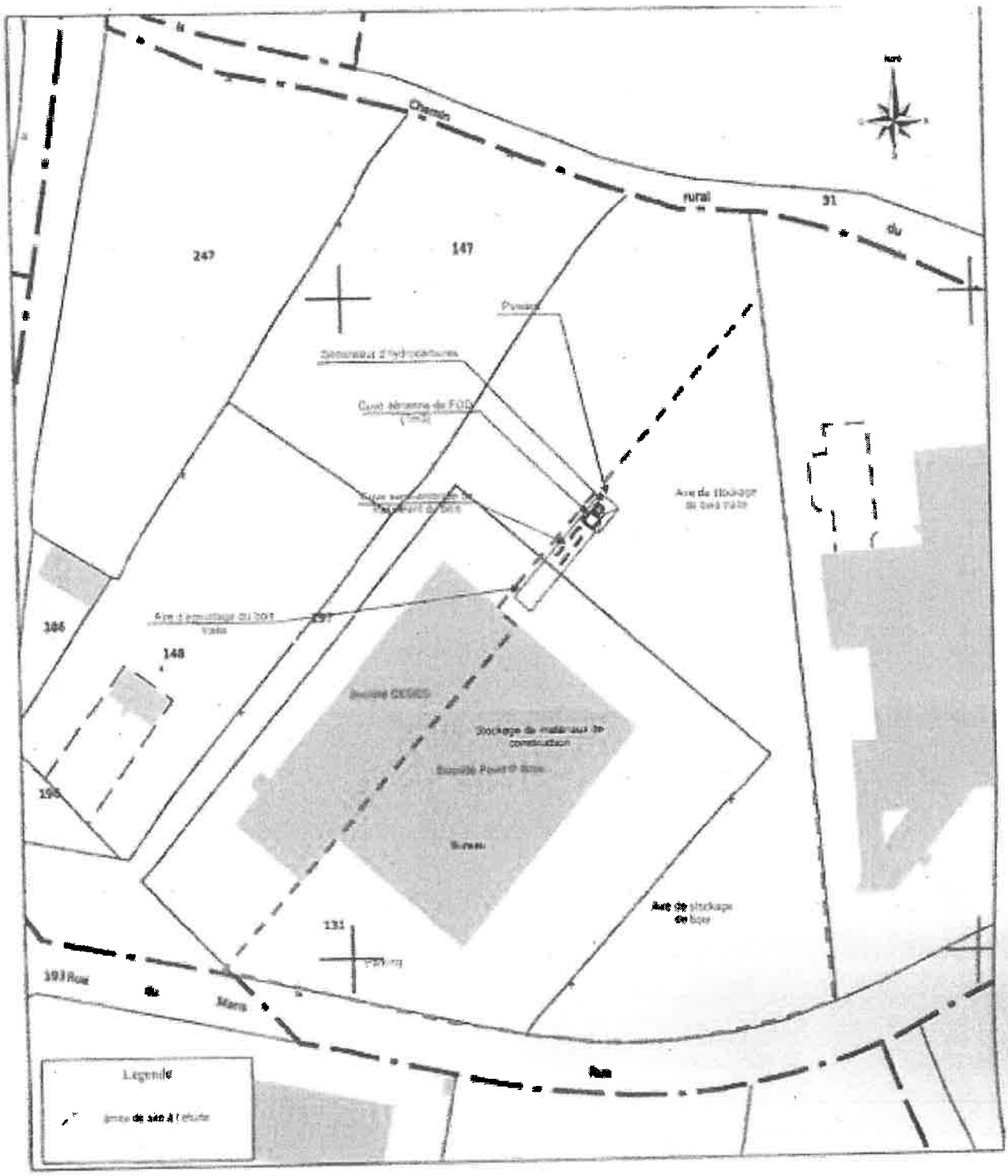

49SIS05851__10892 point P Cholet

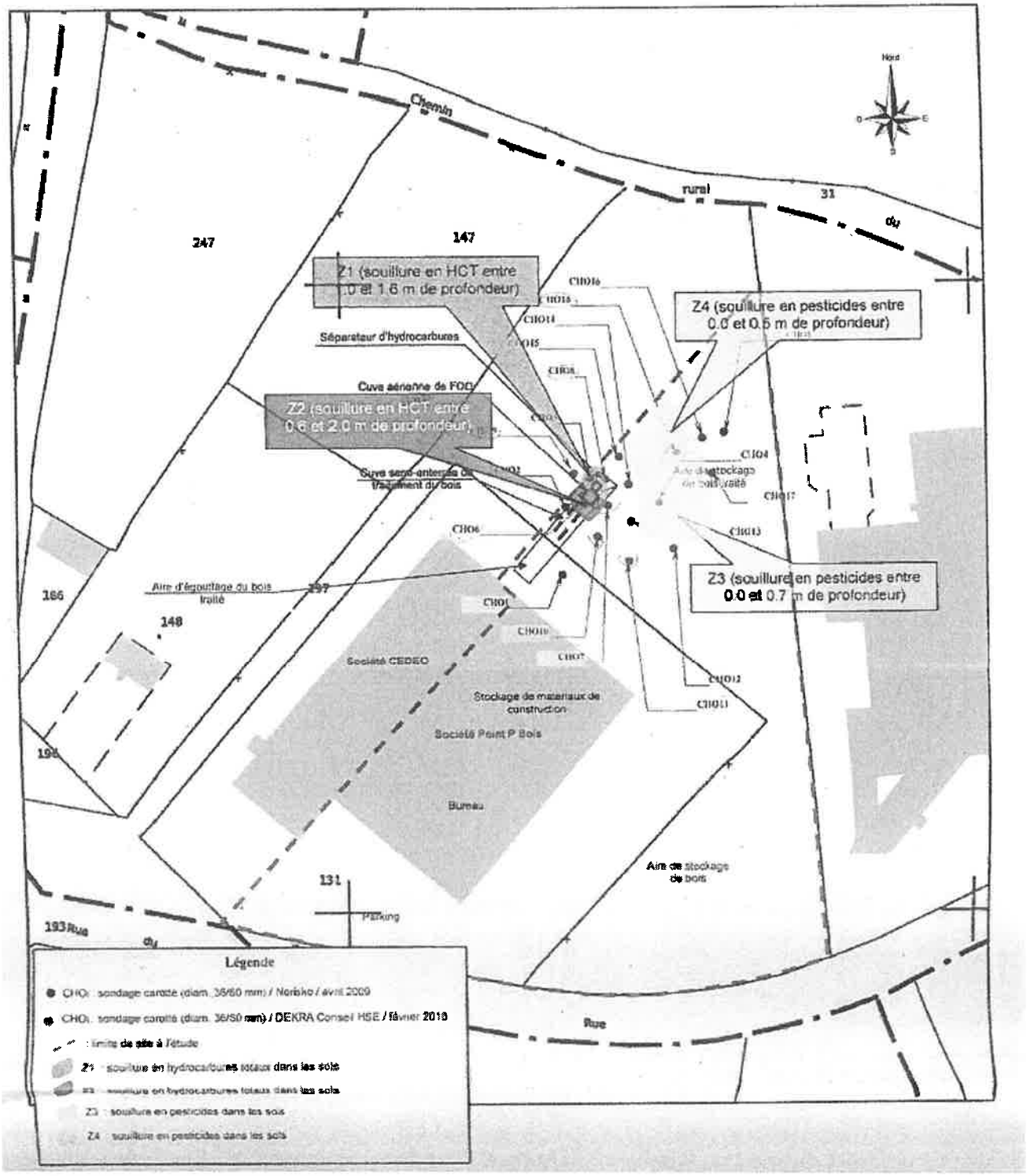

49SIS05851__10892 point P Cholet

GÉORISQUES

Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	49SIS05847
Nom usuel	Ancienne usine à gaz de Cholet
Adresse	2 rue Barjot
Lieu-dit	
Département	MAINE-ET-LOIRE - 49
Commune principale	CHOLET - 49099
Caractéristiques du SIS	Le terrain, d'une superficie totale de 11975 m2, est situé au Sud-Est de la ville de Cholet. Il a accueilli de 1857 à 1963 une usine fabriquant du gaz à partir de la distillation de la houille. Depuis 1988, le site est occupé par une agence EDF-GDF.
Etat technique	Site concerné par une action nationale de l'Etat (protocole Usines à gaz)
Observations	Le site de Cholet est en classe 3 du protocole de la hiérarchisation de Gaz de France des usines à gaz. De ce fait, c'est un site dont la sensibilité vis-à-vis de l'homme, des eaux souterraines et superficielles est faible. Une étude historique et bibliographique a été réalisée en 2001. Cette étude a démontré qu'une ancienne citerne à eaux ammoniacales a été neutralisée en 1998 et que 57,8 tonnes de matériaux souillés ont été excavés et éliminés en centre de traitement. L'étude bibliographique a mis en évidence la présence d'une cuve à goudrons. Cette cuve a été neutralisée en janvier 2002 : vidange et nettoyage de l'ouvrage (243,5 tonnes de matériaux et 73,1 tonnes d'eaux contaminés ont été éliminés en centre de traitement) puis remblayement par des matériaux sains. En cas de travaux d'aménagement pouvant occasionner le remaniement des terrains ou de changement d'usage du site, des études ou diagnostics sont à prévoir afin de s'assurer de leur compatibilité avec l'état des sols.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	PAL4900905	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=PAL4900905
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	49.0013	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=49.0013

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à gérer
Commentaires sur la sélection	

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	405245.0 , 6669087.0 (Lambert 93)
Superficie totale	11780 m²
Perimètre total	745 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
CHOLET	AH	194	17/10/2017

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Photographie aérienne Cholet 1960		Oui
Localisation approximative usine à gaz	La localisation a été faite suite à la consultation d'anciennes photographies aériennes, des erreurs sont possibles.	Oui

Cartographie

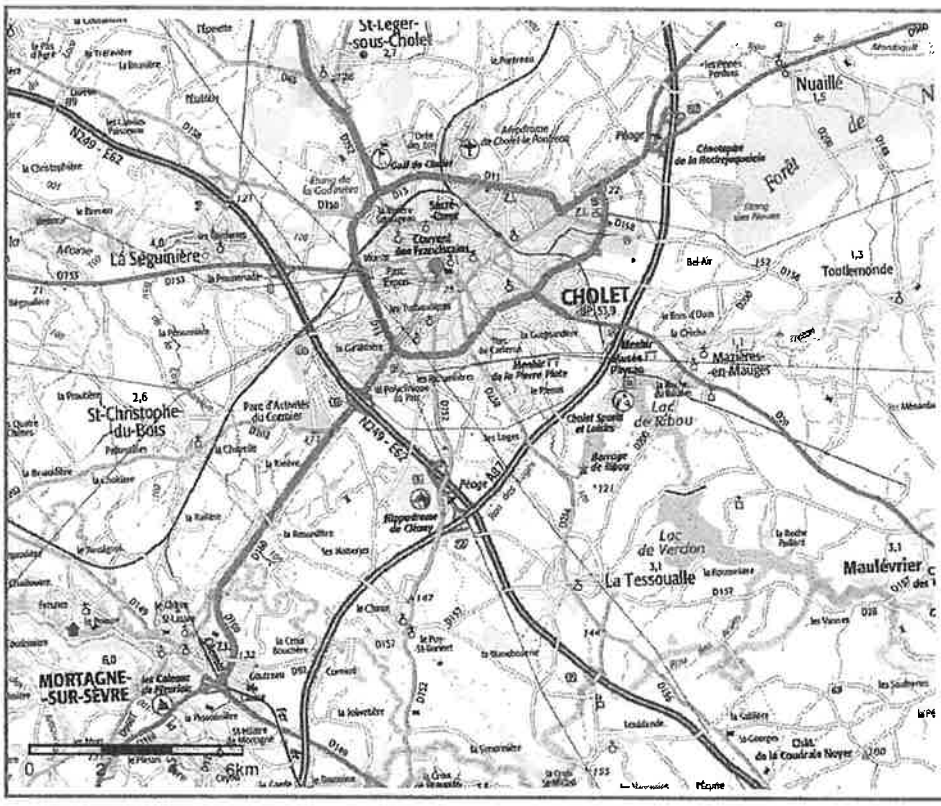

☐ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 49SIS05847

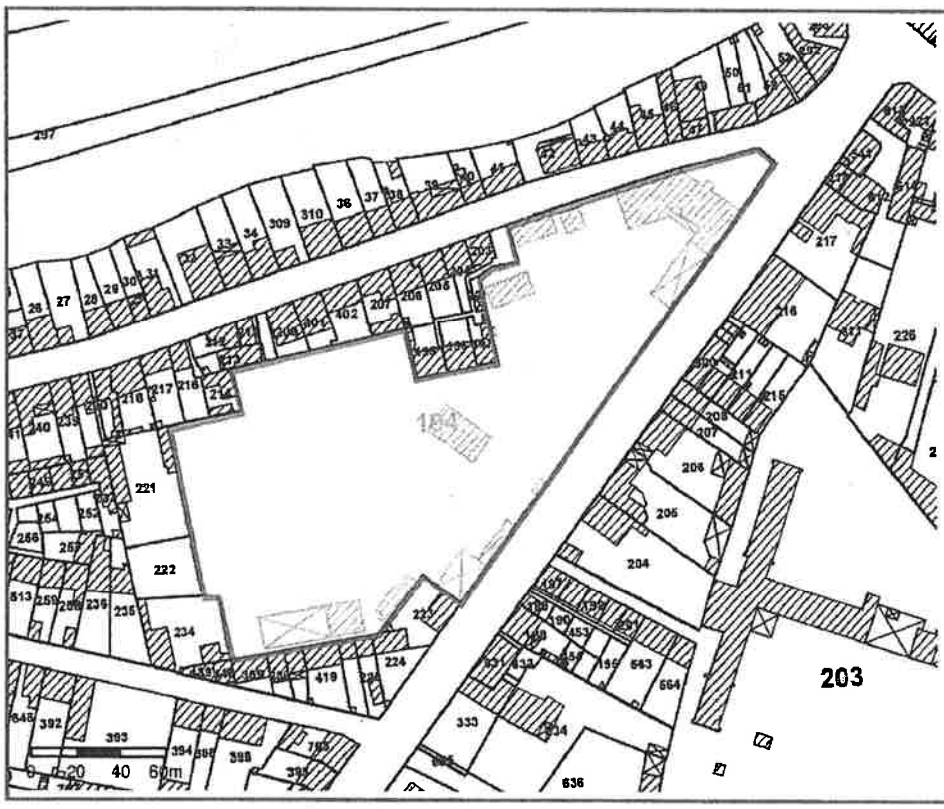

☐ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 49SIS05847

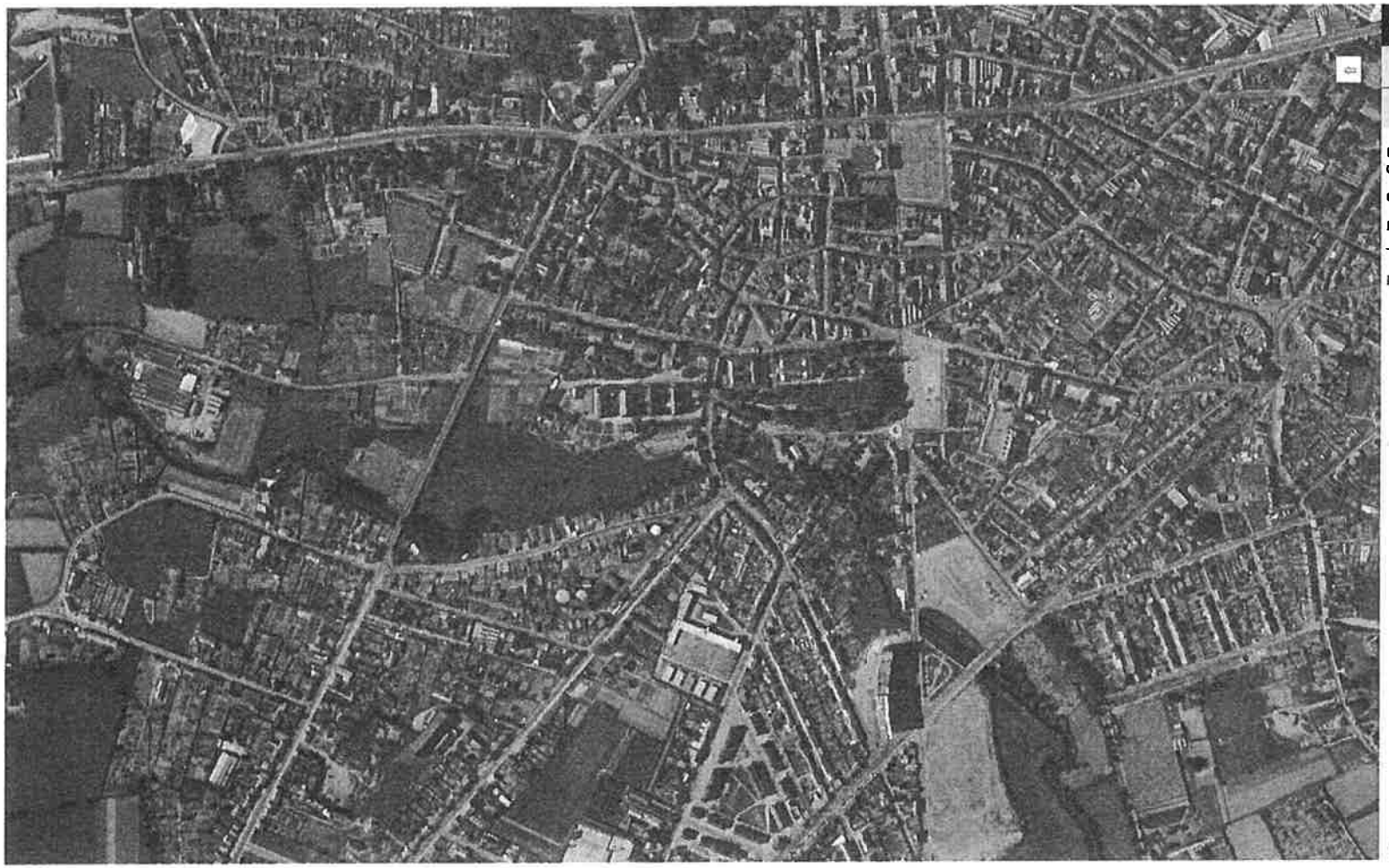

APERÇU

TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT

COMMANDER UN TIRAGE

IDENTIFIANT DE LA MISSION
C1424-0201_1960_CDP6335_1511

CLICHÉ n°1511

ÉCHELLE: 1/19713

TYPE DE CLICHÉ: Argentique

DATE DE PRISE DE VUE: 30/05/1960

49SIS05847__7345 UAG Cholet

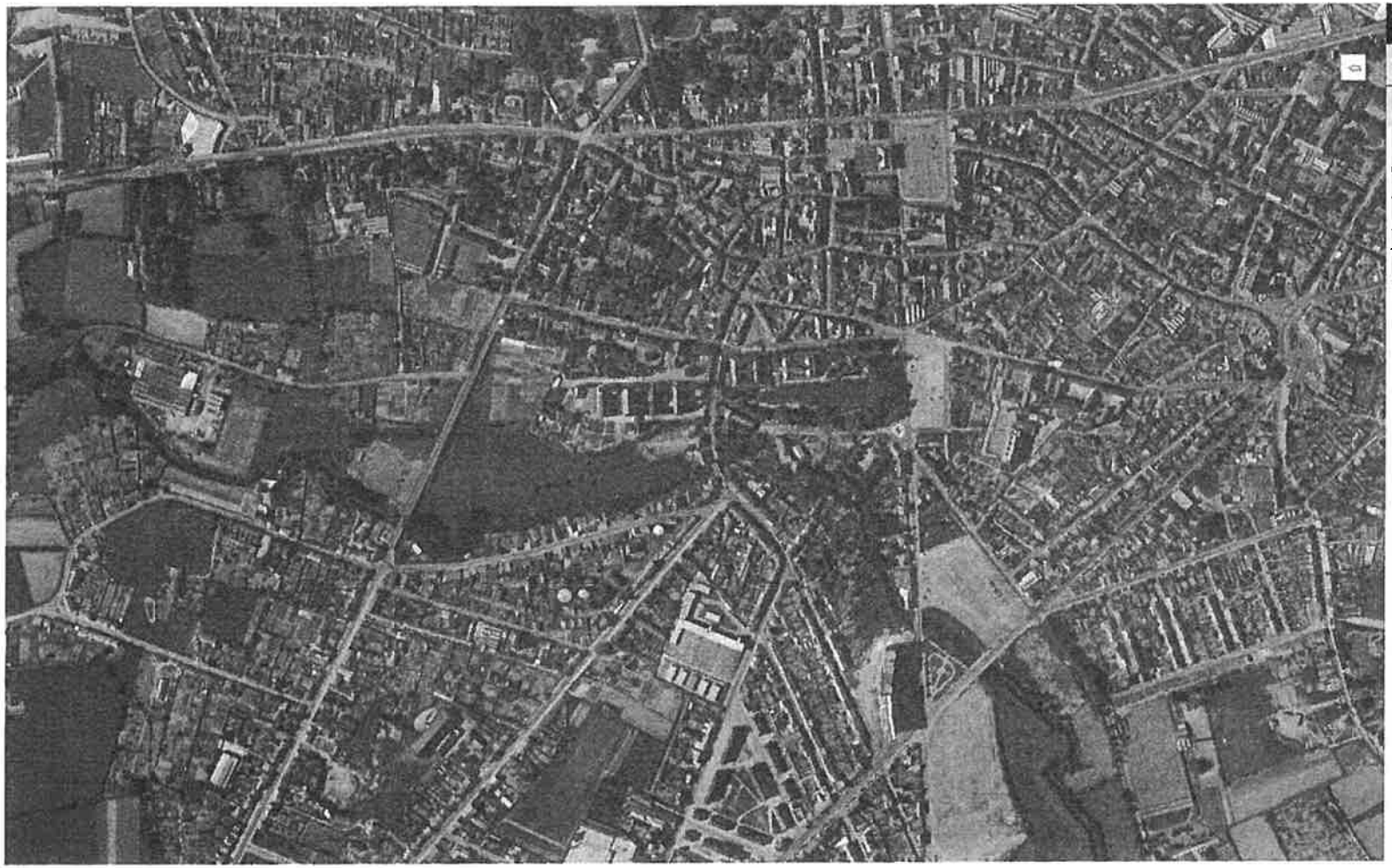

APERÇU

TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT

COMMANDER UN TIRAGE

IDENTIFIANT DE LA MISSION
C1424-0201_1960_CDP6335_1511

CLICHÉ n°1511

ÉCHELLE: 1/19713

TYPE DE CLICHÉ: Argentique

DATE DE PRISE DE VUE: 30/05/1960

49SIS05847__7345 UAG Cholet

GÉORISQUES

Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	49SIS07588
Nom usuel	Ecole primaire St Joseph
Adresse	45 Rue Alphonse Darmaillacq
Lieu-dit	
Département	MAINE-ET-LOIRE - 49
Commune principale	CHOLET - 49099
Caractéristiques du SIS	Cette école a fait l'objet d'investigations environnementales au titre de l'action nationale sur les établissements sensibles (croisement de bases de données : établissements scolaires sur des lieux d'anciennes activités industrielles). Cette établissement est construit en contiguïté supposée au sud d'une ancienne fabrique de jouets recensée dans la base de données BASIAS (PAL4900899), comprenant d'anciens ateliers de travail et traitement des métaux, de travail du bois et également des dépôts de liquides inflammables. Des analyses montrent que la qualité de l'eau du robinet respecte les critères de potabilité. Cependant un risque de dégradation la qualité de l'eau du robinet existe du fait de la possibilité du passage des composés à travers les canalisations du réseau de distribution. L'étude environnementale conclut qu'il convient de mieux connaître la qualité de l'eau distribuée, de rechercher les sources de pollution et de mettre en œuvre des mesures de gestion si cela s'avérait nécessaire. L'école primaire Saint-Joseph est classée en catégorie C pour la qualité de l'eau du robinet. Des investigations effectuées dans les bâtiments mettent en évidence la présence de composés volatils dans l'air du sol, l'air sous la dalle des bâtiments et l'air intérieur des bâtiments. La présence de trichloréthylène a été détecté, dans l'air intérieur du bâtiment présentant un dénivelé. L'établissement est classé en catégorie B pour la qualité de l'air intérieur. C'est-à-dire que les aménagements et les usages au moment des investigations permettent de protéger les personnes des expositions aux pollutions, que les pollutions soient potentielles ou avérées. En cas de projets d'investigations sur les parcelles (avec ou sans changement d'usage), il conviendra de mener au préalable des investigations complémentaires pour s'assurer de la compatibilité des terrains avec l'usage envisagé.
Etat technique	Site concerné par une action nationale de l'Etat (diagnostic ETS)
Observations	

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	49.0044	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=49.0044
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	PAL4900899	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=PAL4900899

Sélection du SIS

Statut: Consultable

Critère de sélection: Terrains concernés à risques gérés

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde: 406004.0 , 6669893.0 (Lambert 93)

Superficie totale: 14370 m²

Perimètre total: 1266 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire: 30/03/2018

Commune	Section	Parcelle	Date génération
CHOLET	AT	892	30/03/2018
CHOLET	AT	896	30/03/2018
CHOLET	AT	895	30/03/2018
CHOLET	AT	791	30/03/2018

Documents

Cartographie

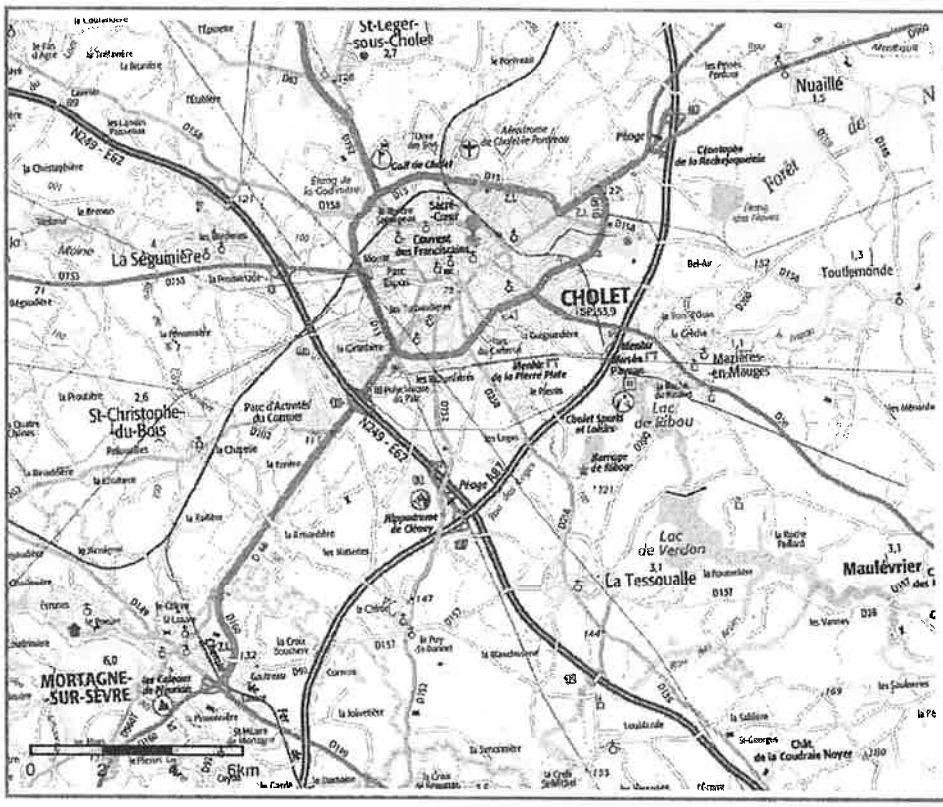

☐ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 49SIS07588

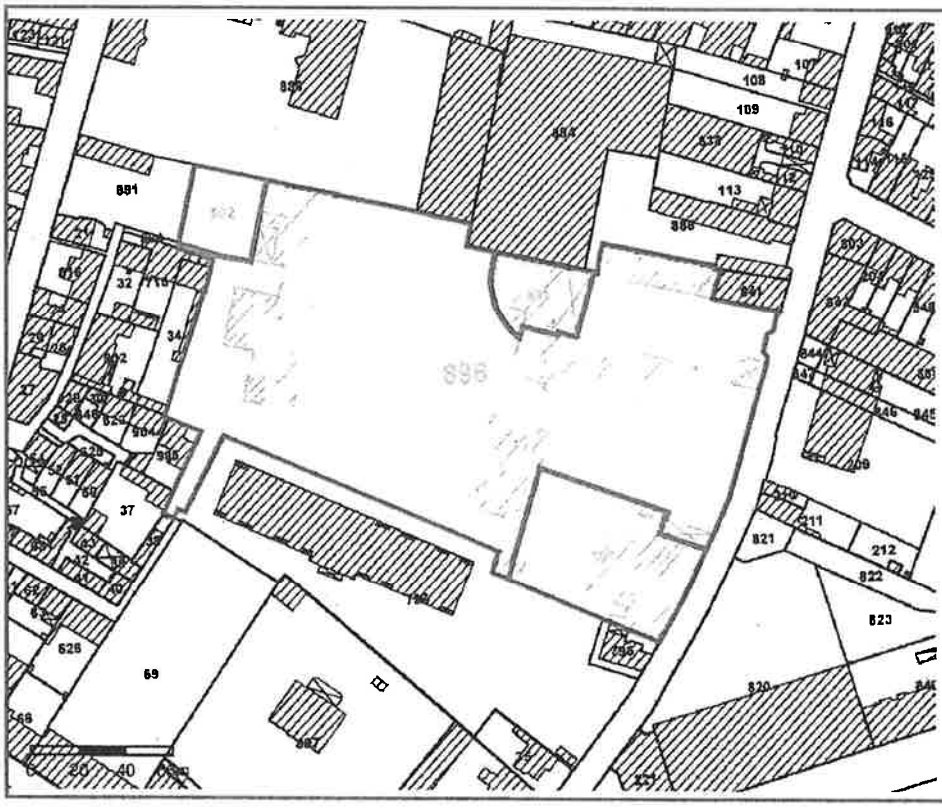

☐ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 49SIS07588